

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 AVRIL 2018 À 20H30

Le Conseil municipal, légalement convoqué le trois avril deux mille dix-huit, s'est réuni le neuf avril deux mille dix-huit, en session ordinaire sous la présidence de André RICOLLEAU, Maire.

Étaient présents :

MM. André RICOLLEAU, Véronique LAUNAY, Miguel CHARRIER, Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU, Jean-Yves GABORIT, Nicole PLESSIS, Bruno LEROY, Nadine PONTREAU, Marc GUYON, Michel ALLEGRET, Gérard MILCENDEAU, Mireille RICOLLEAU, Jacky BETHUS, Marie BERNABEN, Michel COURANT, Dominique PELLOQUIN, Valérie JOSLAIN, Annie LE BIAVANT, Astrid CHEVALIER, Sébastien BARREAU, Grégory JOLIVET, Virginie BERTRAND, Alain ROUSSEAU, Daniel CAILLAUD, Yves MATHIAS, Eric BRONDY, Karine IRR, Mireille GLORION, Gianna CANNELLE formant la majorité

Nombre de conseillers présents : 29

Nombre de votants : 29

Secrétaire de séance : Mme Virginie BERTRAND

Après adoption du compte-rendu de la séance précédente, le Conseil municipal a examiné les questions inscrites à l'ordre du jour.

N°2018_17 Projet de parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier – Avis du Conseil municipal

Rapporteur : André RICOLLEAU

Le Conseil municipal a émis un avis favorable dans le cadre des enquêtes publiques relatives aux demandes d'autorisation au titre de la loi sur l'eau concernant le projet de parc éolien en mer au large des îles d'Yeu et de Noirmoutier se déroulant du 4 avril 2018 au 23 mai 2018 inclus.

N°2018_18 Communauté de communes Océan-Marais de Monts - désignation des représentants du Conseil municipal au sein de la CLECT

Rapporteur : André RICOLLEAU

Le Conseil municipal a désigné Miguel CHARRIER, adjoint-conseiller communautaire et Gérard Milcendeau, conseiller municipal délégué aux finances, comme membres de la CLECT intercommunale représentant la Commune.

N°2018_19 Balisage des plages– signature d'une convention avec la DIRM NAMO

Rapporteur : Nicole PLESSIS

Le Conseil municipal a autorisé la signature de la convention relative à « l'entretien de la signalisation maritime, à la mise en place et au relevage d'un balisage de plage et d'une zone de mouillages », pour une durée de 5 ans (14 400 €/an).

N°2018_20 Modification du règlement intérieur de l'Accueil de loisirs « Bord à Bord »

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a adopté une modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs « Bord à bord » précisant les conditions d'inscription aux camps d'été et instituant un tarif horaire intermédiaire de 1,50 € pour les enfants résidant hors commune dont l'un des parents travaille à Saint-Jean-de-Monts.

N°2018_21 Personnel communal - Fonctionnement et composition du CT (Comité technique) N°2018_22 Personnel communal - Fonctionnement et composition du CHSCT (Comité d'hygiène sécurité et des conditions de travail)

Rapporteur : Véronique LAUNAY

Le Conseil municipal a décidé de revenir sur la création d'un Comité technique et un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail communs Ville/CCAS et de restaurer ses instances propres.

Le Conseil municipal a décidé :

- de fixer le nombre de représentants du personnel à 5 dans chaque instance ;
- de maintenir le principe du paritarisme (autant de représentants de la collectivité que des agents) ;
- de confirmer la voix délibérative de chaque collège.

Ces mesures entreront en vigueur à compter du renouvellement des instances prévues en décembre 2018.

Affaires financières

Rapporteur : Gérard MILCENDEAU

N°2018_23 Compte de gestion – exercice 2017

Le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion 2017 (budget principal et budget annexe assainissement) dressé par le Trésorier du Centre des finances publiques de Saint-Jean-de-Monts durant cet exercice.

N°2018_24 Compte administratif – exercice 2017

Le Conseil municipal a adopté le compte administratif 2017 (budget principal et budget annexe assainissement).

N°2018_25 Affectation et reprise du résultat 2017

Après approbation du compte de gestion et du compte administratif, le Conseil municipal s'est prononcé sur la reprise du résultat d'exécution 2017.

N°2018_26 Budget primitif 2018

Le Conseil municipal a adopté le budget primitif pour 2018.

N°2018_27 Fiscalité directe locale – vote des taux 2018

Le Conseil municipal a décidé le maintien des taux des 3 taxes (transfert de la cotisation foncière des entreprises à la Communauté de communes) :

- Taxe d'habitation : 24,79 %;
- Taxe sur le foncier bâti : 16,92 % ;
- Taxe sur le foncier non bâti : 27,98%.

N°2018_28 Vote des subventions 2018

Le Conseil municipal a attribué les subventions aux associations locales pour 2018.

Le tableau des votes, par délibération, est annexé au compte-rendu.

COMPTES RENDUS – INFORMATION DU CONSEIL – AFFAIRES DIVERSES

1. COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE OCEAN-MARAIS DE MONTS

Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU a rendu compte de la réunion du Conseil communautaire Océan-Marais de Monts du 28 mars 2018.

2. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNALE

Nicole PLESSIS a rendu compte de la réunion de la Commission mixte de marché du 21 mars 2018.

3. LISTE DES MARCHÉS PASSÉS SELON LA PROCÉDURE ADAPTÉE

Jean-Yves GABORIT a informé le Conseil municipal des marchés passés selon la procédure adaptée depuis la séance précédente.

4. DISPOSITIONS RELATIVES AU JURY D'ASSISES – LISTE PRÉPARATOIRE DES JURÉS POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil municipal a dressé la liste préparatoire annuelle des jurés d'assise, en procédant au tirage au sort de 21 noms à partir de la liste électorale.

5. QUESTIONS ORALES

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, il a été répondu à 3 questions orales posées par des conseillers municipaux.

Le texte des questions et des réponses apportées est annexé au présent compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22h45

**CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 9 AVRIL 2018
A L'HOTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vote des affaires inscrites à l'ordre du jour du Conseil Municipal

NUMERO DELIBERATION	RAPPORTEURS	AFFAIRES	VOTANTS	EXPRIMES	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS NULS BLANCS
17	André RICOLLEAU	I. PROJET DE PARC EOLIEN EN MER AU LARGE DES ILES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL	29	29	26	3	/
18	André RICOLLEAU	II. COMMUNAUTE DE COMMUNES OCEAN-MARAIS DE MONTS - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA CLECT – COMPLEMENT	29	29	29	0	/
19	Nicole PLESSIS	III. BALISAGE DES PLAGES – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA DIRM NAMO	29	29	29	0	/
20	Véronique LAUNAY	IV. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « BORD A BORD »	29	29	29	0	/
21	Véronique LAUNAY	V. PERSONNEL COMMUNAL - FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DU CT (COMITE TECHNIQUE)	29	29	29	0	/
22	Véronique LAUNAY	V. PERSONNEL COMMUNAL - FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DU CHSCT (COMITE D'HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL)	29	29	29	0	/
		VI. AFFAIRES FINANCIERES :					
23	Gérard MILCENDEAU	1. COMPTE DE GESTION – Exercice 2017	29	25	25	0	4
24	Gérard MILCENDEAU	2. COMPTE ADMINISTRATIF – Exercice 2017	28	28	23	5	/
25	Gérard MILCENDEAU	3. AFFECTATION ET REPRISE DU RÉSULTAT 2017	29	27	24	3	2
26	Gérard MILCENDEAU	4. BUDGET PRIMITIF 2018	29*	27	24	3	2* (M. Mathias et Mme Glorion présents dans la salle n'ont pas pris part au vote sur le point 26)
27	Gérard MILCENDEAU	5. FISCALITÉ DIRECTE LOCALE – Vote des taux 2018	29	29	29	0	/
28	Gérard MILCENDEAU	6. VOTE DES SUBVENTIONS 2018	23	23	23	0	/
	Nicole PLESSIS	VII. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES : COMMISSION MIXTE DE MARCHÉ DU 21 MARS 2018					
	Marie-Claire BRETHER-CHAILLOU	VIII. COMPTES RENDUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Océan-Maraïs de Monts DU 28 MARS 2018					
	Jean-Yves GABORIT	IX. LISTE DES MARCHES PASSES SELON LA PROCEDURE ADAPTEE					
	Virginie BERTRAND	X. DISPOSITIONS RELATIVES AU JURY D'ASSISES – LISTE PREPARATOIRE DES JURES POUR L'ANNEE 2019					

Conseil municipal du 9 avril 2018
Questions orales prévues à l'article 14 du règlement intérieur du Conseil municipal

Question : M. Yves MATHIAS

Est-ce que ST JEAN DE MONTS a présenté un dossier aux Pouvoirs Publics dans le cadre de l'opération "Action cœur de Ville"?

Réponse : M. Miquel CHARRIER

Non, il n'y a pas eu de dossier déposé « Action cœur de Ville ». Le périmètre économique a été transféré, comme vous le savez, à la Communauté de communes. Dans le cadre de sa réflexion sur le développement économique, la Communauté de communes engage une réflexion sur la politique locale du commerce qui s'inspirerait des boutiques à l'essai.

(corrigée suite à remarque de M. Mathias)

Question : Mme Karine IRR

Lors d'évènements dramatiques qui frappent notre Pays et donnent lieu à une cérémonie d'hommage national, pourquoi l'ensemble des élus ; les deux groupes non majoritaires, les élus non minoritaires ne sont-ils pas conviés ?

Réponse : Mme Véronique LAUNAY

Lorsque la Commune organise une cérémonie officielle tous les conseillers municipaux sont bien évidemment invités.

Si la question fait référence à la tragique disparition du Colonel Beltrame, la Commune n'a lancé aucune invitation pour une cérémonie commémorative. Monsieur le Maire a participé, es-qualité, à un moment de recueillement à la Brigade de Gendarmerie. En parallèle et en présence de Madame LAUNAY, une minute de silence a eu lieu dans le hall de l'Hôtel de Ville, permettant à tout usager ou agent du service public de se recueillir, dans le cadre de l'hommage national.

Question : M. Eric BRONDY

Entre street art et paper art, je vous propose de plonger dans l'univers de Tank & Popek, un duo d'artistes Français basés à Lyon, de renommée Internationale qui mélange peinture, bois, papier ou encore typographie pour créer des oeuvres poétiques et étonnantes.

Aujourd'hui, vous avez entrepris de réhabiliter le site des établissements Morineau et Gravier créé en 1954.

Seulement voilà, ces artistes de renommée internationale que certaines collectivités et Pays payent très cher pour réaliser des œuvres, ont posé leur street art à Saint-Jean de Monts.

Grâce à des Montois qui nous ont interpellé, nous avons découvert sur les murs des établissements Morineau et Gravier 4 magnifiques oeuvres de ces PIRATES PICTURAUX et d'un troisième artiste Vendéen en la personne du graffeur Krab de Saint-Gilles Croix de Vie.

Des œuvres qui plaisent tant à certains Montois, et connaissant monsieur le maire votre sensibilité pour l'art en général, nous avons souhaité de vous interpellé pour connaître vos intentions sur la pérennité de ces superbes fresques qui à ce jour font partie de notre patrimoine culturel.

Allez-vous les conserver et protéger ses œuvres en les intégrant au futur projet d'aménagement de logement urbain ou bien allez-vous simplement les détruire ?

Réponse : Mme Véronique LAUNAY

Ces œuvres ont un caractère par nature éphémère. Sans en contester la qualité, la déconstruction et la dépollution du site d'entrée de Ville semblent prioritaires. Il est rappelé que la Ville a passé une convention avec l'EPF (1^{er} avril 2015) afin de traiter cet îlot devenu insalubre. Les travaux ont débuté courant mars. Les bâtiments seront déconstruits avant l'été.